

STADE NATIONAL

Un avis favorable de l'administration flamande

L'administration flamande a rendu un avis positif sur la demande de permis de bâtir de Ghelamco pour l'Eurostadium, rapportait *Bruzz* jeudi. L'avis porte sur la gestion des eaux de pluie. Il n'est pas contraignant - c'est la commune de Grimbergen qui prend la décision finale - mais constitue une pièce importante au dossier. L'administration doit encore rendre un avis sur la demande de permis d'environnement. L'obtention de ces permis dépend aussi du sort qui sera réservé au fameux chemin vicinal traversant le parking C, obstacle juridique au début des travaux.
(A.-C.B.)